Envoyé en préfecture le 13/06/2025
Reçu en préfecture le 13/06/2025
Publié le
ID : 085-218500387-20250610-DELCM2025_06_01-DE

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
COMMUNE DES BROUZILS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juin, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de M. Gilbert ARRIVE, 1er Adjoint.

ETAIENT PRESENTS **:** M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, M. Patrick PERDRIAU, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Jacqueline BLAIN, M. Julien GUILLON, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Isabelle LACREUSE, Mme Christelle BRILLAUD, M. Antoine SANTOS, M. Cyril DROUIN, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES **:** Mme Emilie DUPREY qui donne pouvoir à M. Gilbert ARRIVE
Mme Bernadette MARTINEAU qui donne pouvoir à Mme Sonia LAUTRU
Mme Judith MONTAUBAN qui donne pouvoir à Mme Jacqueline BLAIN
Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Christelle SOURISSE
M. Pascal BROCHARD

Date de la convocation : 06/05/2025
M. Pascal BROCHARD est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2025-06/01

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION POUR LA NOUVELLE MEDIATHEQUE

Vu le Code de la Commande Publique,
Vu la consultation lancée selon une procédure adaptée entre le **14 mars et le 9 avril 2025** en vue de l'aménagement mobilier de la médiathèque située au 18 rue de la Chênaie,
Vu le dossier de consultation comprenant le règlement de consultation, l'acte d'engagement et le cahier des clauses techniques particulières,

Considérant que le marché était décomposé en **4 lots distincts** :

- **Lot 1** : Mobilier de bibliothèque
- **Lot 2** : Mobilier de confort et de travail
- **Lot 3** : Mobilier de bureau et d'espaces internes
- **Lot 4** : Mobilier extérieur (terrasse)

Considérant que les critères d'analyse des offres étaient les suivants :

- **Prix** : 40 %
- **Valeur technique** : 60 %, décomposée en :
  - Méthodologie organisationnelle (5 %)
  - Adéquation aux besoins (20 %)
  - Délais de livraison (20 %)
  - Qualité/modularité du mobilier (15 %)

Considérant que **quatre entreprises** ont remis une offre à tout ou partie des lots :

- 3ème Partie
- Mobidecor
- Vendée Bureau (hors Lot 4)
- DPC

Envoyé en préfecture le 13/06/2025
Reçu en préfecture le 13/06/2025
Publié le
ID : 085-218500387-20250610-DELCM2025_06_01-DE

Considérant que l'analyse des offres, réalisée par la commission, a conduit à classer l'entreprise **DPC** première sur chacun des quatre lots, et à retenir cette entreprise comme **mieux-disante** pour l'ensemble du marché,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

1. **D'attribuer le marché de mobilier de la médiathèque à l'entreprise DPC pour les 4 lots**, aux prix suivants :
   - **Lot 1** : 27 318,21 € HT
   - **Lot 2** : 23 970,56 € HT
   - **Lot 3** : 10 215,85 € HT
   - **Lot 4** : 3 383,96 € HT
   - → **Total** : **64 888,58 € HT**
2. **D'autoriser Madame le Maire à signer l'acte d'engagement correspondant** avec l'entreprise DPC ainsi que toutes pièces nécessaires à l'exécution du marché.
3. **D'autoriser également Madame le Maire à signer tout avenant au marché**, dans la limite de **15 % du montant initial**, dès lors qu'il ne modifie pas l'objet du marché.
4. **De prévoir les crédits nécessaires** au financement de cette dépense au **budget primitif 2025**.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance

Christelle BRILLAUD

Le 1er adjoint, Président de séance,

Gilbert ARRIVE

MAIRIE DES BROUZILS
85260 (Vendée)